

Procès verbal du conseil d'école mardi 4 novembre 2025

Etaient présents

-**Pour l'école** : Mmes Samain, Rodrigues, Ventura, Devarrewaere, Dhaine, Jean, Defemme, M Hugot et M Bourigault. De Carvalho

-**Pour la mairie** : M Poisot, M Avet Mmes Benech, Verton, Bonnel, Oddy

-**Pour les représentants parents d'élèves** : Mmes Faubec, Lamy, Deprez, Mendy Francius, Carreira, Louli, Moniz, Foucault, Warembourg et M Le Nestour

Etaient excusés : Mme Cussot et M Véro

Ordre du jour

- Présentation de l'équipe de mairie, de l'équipe enseignante, la répartition des classes et leurs effectifs.
- Election des parents d'élèves.
- Vote du règlement intérieur.
- Questions de vie scolaire : thème commun à l'école, programme Phare, piscine, PPMS, exercice incendie, intervenants musique, bibliothèque, semaine du goût, photographe, Val Briard, Sietom, la grande lessive, le cross, jeux de société en maternelle et les travaux
- Coopérative scolaire : mandataires et bilan
- Questions des parents d'élèves.

La séance est ouverte à 18h05.

1/ Présentation de la nouvelle équipe enseignante :

Mme Dhaine, la directrice laisse les élus municipaux, les parents d'élèves élus ainsi que l'équipe enseignante se présenter

Les enseignants sont donc répartis comme suit :

- Mme SAMAIN pour les PS/MS 1: 12/16 28 élèves
- Mme RODRIGUES pour les PS/MS 2: 12/16 28 élèves
- Mme VENTURA pour les GS 2 : 28 élèves
- Mmes DEVARREWAERE ET DHAINE pour les CP : 22 élèves
- Mme DE CARVALHO pour le CP/CE2 : 9/12 : 21élèves
- M HUGOT pour les CE1 : 26 élèves
- Mme JEAN pour les CE1/CE2 :5/19 : 24 élèves
- Mme DEFEMME pour les CM1/CM2 1: 13/16 29 élèves
- M BOURIGAULT pour les CM1/CM2 : 18/11: 29 élèves

85 élèves en maternelle (2 Atsem Mmes Oddy et Bonnel) et 151 en élémentaire pour un total de 236 élèves. Mme Vitrac, Mme Ben Hammou et Mme Prillard interviennent pour 6 élèves ayant un dossier MDPH. A partir de la rentrée de novembre, diminution du volume horaire pour prise en charge des élèves à besoin, 6h en moins).

Mme Sendra-Guiche, la psychologue Education Nationale, intervient également sur l'école essentiellement en visio conférence.

2/ Elections des parents d'élèves :

Elles se sont déroulées le 10/10/2025. 16 parents ont été élus. Selon la configuration de l'école 9 sont titulaires : Mmes Warembourg, Faubec, Foucault, Mendy-Francius, Lamy, Louli, Deprez, Moniz et Carreira sont titulaires. Mmes Cussot, Bezançon, Checkmahomed, Ouvré, Mellouki et M Bachir Ahamed et Le Nestour sont suppléants.

Il y a 53,63 % de vote.

Des enveloppes n'ont pas pu être comptabilisées car elles n'ont pas été données à temps,

3/ Vote du règlement :

Après lecture le règlement est voté à l'unanimité. Il sera envoyé par mail aux parents qui devront compléter un accusé de réception et de lecture, collé dans le cahier de liaison.

4/ Questions de vie scolaire :

a) Le thème : L'équipe enseignante a décidé de travailler sur un thème commun : les 4 éléments. Le projet musique a été élaboré autour de ce thème.

b) Le programme Phare : C'est un programme national dans lequel l'école est obligée d'adhérer.

C'est un programme en 2 parties :

-la prévention avec 10h d'enseignement annuel à partir du CP

-la prise en charge avec la méthode de préoccupation partagée pour les faits mineurs de harcèlement. Dans ce cadre, l'école peut organiser des rencontres avec les élèves concernés par la situation. Durant des entretiens réalisés à l'école, les élèves sont amenés à proposer des solutions et deviennent, ainsi, acteurs de la résolution du problème. Les parents sont informés de l'évolution de la situation. En outre, pour les situations le nécessitant, l'Inspecteur de l'Education Nationale peut mobiliser l'équipe ressource de circonscription.

b) Le cycle natation a commencé. Les élèves bénéficieront au minimum de 8 séances. Les élèves de la MS au CM2 sont concernés. Ce sont des séances massées tous les après-midis pendant au minimum 15 jours.

e) Les APC ont commencé dès la 2^e semaine tous les jours puis à partir des vacances de la Toussaint les mardis et vendredis. Elles ont lieu pour les élémentaires sauf les élèves du 1^{er} service de 11h30-12h et pour les maternelles de 12h50-13h20.

Les enseignants n'ont pas forcément leurs élèves. La directrice en est déchargée.

f) L'exercice incendie s'est déroulé le 18 septembre dans la matinée. Les élèves se sont rendus à la salle polyvalente.

L'exercice « alerte-attentat » a eu lieu le 16 octobre dans l'après-midi, le référent de la gendarmerie s'est déplacé. Une liste des améliorations a été transmise et vue avec Mme Benech et M Poisot.

g) Les cours de musique ont eu lieu les lundis matin avec Yosr pour la maternelle, les CP en 1^{ère} période (modification pour 3 mois à venir ce sera le lundi après-midi) et, Claire pour les 3 autres classes le mardi après-midi.

h) Toutes les classes de l'école fréquentent la bibliothèque le jeudi matin depuis le début de l'année. Nous remercions Mmes Chevalier et Lacas.

i) Semaine du Goût : des activités en rapport avec le goût ont été menées dans les classes de maternelle.

j) La photo scolaire aura lieu en mai (les PS sont plus épanouis en cette période et les tarifs sont plus avantageux).

e) Des spectacles Val Briard seront offerts aux élèves durant cette période : les cycles 2 iront ce jeudi 6 novembre voir le Roi et l'oiseau. Les autres cycles s'y rendront à des dates encore non transmises.

f) Le SIETOM interviendra dans certaines classes en fonction des inscriptions.

g) La grande lessive s'est déroulée le jeudi 16 octobre pour les classes de la PS au CE2. Le cross quant à lui a eu lieu le vendredi 17 octobre de la GS au CM2.

h) Comme les années précédentes les classes de maternelle organisent des temps de jeux de société grâce à la participation des parents que nous remercions.

- i) Travaux : des brises vus rajouter dans certaines classes. Remplacement de la chaudière et de la toiture .
Le plafond du petit hall de l'élémentaire a été refait. Nous nous rendons également dans notre nouvelle salle de motricité. Nous remercions la mairie et les agents techniques.

5/ Coopérative scolaire:

Mme Defemme est la mandataire cette année.

Les enseignants remercient les parents pour leur participation à la coopérative scolaire : 4 846 € ont été donnés. La vente des photos de l'année dernière a rapporté 1751,65 €. La cotisation à l'OCCE est de 575,51€.

6/ Questions des parents d'élèves:

Questions pour la mairie

1) Pouvez-vous nous donner une estimation sur les quantités de nourriture servies quotidiennement à la cantine, et non mangées (et donc jetées) ? Pouvons-nous réfléchir ensemble à ces solutions anti-gaspillage (par exemple, proposer cette nourriture à des personnes ayant des animaux ?) ?

Les quantités non mangées ne sont pas pesées, c'est variable et ne peuvent pas être données : c'est interdit.

2. Est-ce que la mise en place d'un quotient familial est envisagée pour la cantine et/ou périscolaire et/ou garderie du mercredi et/ou centre de loisirs ?

Non car cela impliquerait une surcharge pour la commune correspondant à 15% d'imposition supplémentaire. Ce qui impliquerait une augmentation au minimum de 10 % de la taxe foncière.

3. Certains parents nous ont fait un retour comme quoi des objets étaient revenus cassés après l'étude (gourde, boîte à goûter...), sans qu'une communication n'ait été faite aux parents ; alors qu'à priori, les enfants auraient signalé l'incident au personnel encadrant.

Pourquoi cette question ? Comment sont cassés ces objets ? Par qui ?

4. Concernant l'enclave, nous tenons à remercier la mairie pour son intervention rapide et efficace de déplacer l'arrêt de bus, afin que les enfants soient plus en sécurité. Avez-vous une estimation de la date de fin des travaux, afin de pouvoir prévoir une date prévisionnelle de l'installation de l'abri bus et de la matérialisation du passage piéton ?

Pas de date – beaucoup de retard suite à la crise immobilière – la mairie n'a pas la maîtrise car c'est du domaine privé. Seront réalisés de nouveaux passages piétons.

5. Certains parents aimeraient connaître, en moyenne, le nombre d'enfants inscrits :

- au périscolaire du matin **entre 12 et 34 enfants – 2 encadrants**
- au périscolaire du soir **entre 10 et 27 enfants – 2 encadrants**
- à la garderie du mercredi **entre 16 et 37 enfants – entre 2 et 4 encadrants**

et le nombre d'encadrants associés dans chaque cas.

Questions pour l'école

1. Certains parents d'enfants de maternelles nous ont dit que le cahier de liaison était souvent absent du sac de leur enfant, ce qui rendait la communication avec l'enseignant plus difficile. Pouvez-vous nous faire un retour à ce sujet ?

Impossible de gérer 30 cahiers au quotidien, on donne le cahier vert à chaque information à communiquer, si il y a des urgences, on communique par mail, répondeur de l'école, ou donner un papier ou le cahier vert dans la main de l'enfant. Et même si l'enfant va à la garderie du matin on peut communiquer avec l'encadrant du périscolaire.

2. Serait-il possible de faire sortir une 3e classe au 3e portail, avec les CE1 et les GS, afin de désengorger le portail côté élémentaire ?

Non

3. Des parents nous ont indiqué que, en maternelle, certains documents ont été transmis par les parents dans le sac de leur enfant, et non récupérés par l'enseignant (ex : enveloppe de vote pour les RPE, ou documents médicaux). Les enseignants ont-ils eu un retour à ce sujet ?

Réponse donnée en amont.

Questions pour la mairie et pour l'école

1. La garderie du mercredi peut-elle avoir lieu dans la salle de motricité ?

Non car il y a du matériel déjà installé pour l'école et à cause du ménage qui doit être fait chaque soir, et pas de nettoyage le mercredi.

2. L'année dernière, nous avons abordé le thème du rehaussement du mur de l'école. De mémoire, des demandes de subvention avaient été faites, et des devis avaient été demandés. Pouvez-vous nous donner des nouvelles à ce sujet ?

Toujours en attente des subventions.

3. Nous aimerions réfléchir avec vous pour trouver une solution, pour que les enfants de l'étude ne prennent pas leur goûter assis par terre. Est-ce qu'un petit muret le long du mur du préau est envisageable ? Ou peut-être sortir des bancs ou des chaises juste sur le temps du goûter (les enfants pourraient participer)

Les enfants peuvent prendre le gouter dans une classe s'ils le souhaitent. La pmi a dit que les élèves étaient mieux assis par terre que sur une chaise. Cela relève plus d'une inquiétude des parents que des plaintes des élèves.

Nous avons également eu connaissance de la création de "banc de l'amitié" ou "banc anti-isolément" dans certaines écoles élémentaires. Connaissez-vous ce projet ? Est-ce que la mairie et l'école seraient d'accord pour l'expérimenter ?

voici les liens :

<https://share.google/DFEUKRIUVyK4tb8xM>

<https://share.google/i02VTbjKpQVgRhdkZ>

Oui nous connaissons ce projet, des bancs sont accidentogènes, et la cour n'est pas très grande et ne permet pas d'en mettre.

DIVERS :

Billets d'absence : on demande aux parents de justifier l'absence de l'enfant.

Salon du Livre le vendredi 28 novembre. Lecture d'un livre, les enfants voient des livres et le soir il y a une vente ouverte aux parents. Nous communiquerons les informations par le cahier vert.

Info de la mairie : Le Noël des enfants se fera la dimanche 14 décembre.

Bilan des billets du périscolaire Jaune pour le comportement et Rouge pour les blessures, chocs., A été rajouté cette année un billet bleu, à faire signer par les parents pour informer les professeurs de l'absence des élèves. Sur 1 mois et demi : ont été distribués 11 billets jaunes en septembre et 15 en octobre soit 26 (15 en élémentaire et 11 par l'équipe maternelle.) Sont revenus signés 16 billets jaunes

Billets rouges 12 sur 1 mois et demi : 8 en septembre et 4 en octobre (10 en maternelle et 2 en élémentaire). Est revenu signé 1 billet rouge.

La séance est levée à 19h15 .